



CONDITIONS GENERALES DE VENTE LS ÉVÈNEMENT – Pôle Formation

Version 1 jan-2026

Préambule

LS Évènement met en œuvre une démarche qualité pour ses prestations de formation professionnelle continue, avec des modalités pédagogiques adaptées aux besoins du client et des évaluations systématiques des acquis.

Toute inscription à une formation implique l'acceptation sans réserve des présentes CGV.

1. Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent à toutes les prestations de formation proposées par LS Évènement (ci-après « l'Organisme de Formation »).

Toute inscription à une formation implique l'acceptation sans réserve des présentes CGV.

2. Identification de l'organisme

LS Évènement

SIRET : 847 672 409 00038

NDA : 28760802776

Adresse : 1 avenue Victor Griffuelhes – 76120 Le Grand-Quevilly

Contact : formation@ls.events

3. Nature des prestations

LS Évènement propose des actions de formation professionnelle continue, principalement en présentiel intra-entreprise, construites sur mesure selon les besoins du client.

4. Modalités d'inscription

L'inscription devient définitive après :

- validation du besoin lors d'un échange préalable,
- signature d'une convention de formation (entreprise) ou d'un contrat de formation (particulier),
- acceptation du devis.

La signature de la convention ou du contrat et l'acceptation du devis constituent l'inscription définitive. Un délai d'accès moyen de 5 à 30 jours est observé selon les contraintes organisationnelles et financières.

5. Prix et conditions financières

Les prix sont indiqués en euros HT (TVA 20%).

Sauf mention contraire :

- un acompte peut être demandé à la signature,
- le solde est exigible à l'issue de la formation ou selon échéancier convenu.

En cas de financement par un tiers (OPCO, etc.), le client reste responsable du paiement en cas de refus.

Tout retard de paiement peut entraîner le report de la formation, sous réserve de disponibilité.

6. Modalités de formation

Les formations se déroulent :

- principalement en présentiel dans les locaux du client,
- selon un programme défini en amont.

Les moyens pédagogiques incluent :

- apports théoriques,
- mises en situation,



CONDITIONS GENERALES DE VENTE LS ÉVÈNEMENT – Pôle Formation

Version 1 jan-2026

- outils pratiques et supports.

Le contenu et les modalités pédagogiques sont personnalisables selon les besoins identifiés.

7. Obligations du client

Le client s'engage à :

- fournir les informations nécessaires à l'organisation,
- assurer la présence des participants,
- respecter les conditions d'accueil et de sécurité.

8. Obligations de l'organisme

LS Évènement s'engage à :

- mettre en œuvre tous les moyens pédagogiques nécessaires,
- assurer la qualité des interventions,
- adapter les modalités en fonction des besoins (notamment handicap).

9. Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Un référent handicap est désigné (Ludovic Lamy) afin d'adapter :

- le rythme,
- les supports,
- les modalités pédagogiques.

Chaque situation fait l'objet d'une étude personnalisée.

10. Évaluation et suivi

Les modalités d'évaluation comprennent :

- un positionnement initial,
- une évaluation en cours de formation,
- une évaluation finale,
- un questionnaire à froid.

À l'issue de la formation, une attestation de formation est remise.

11. Annulation, report et subrogation

Annulation par le client :

- Plus de 6 jours avant le début : 70 % du montant total de la formation.
- Moins de 5 jours avant le début : 100 % du montant total de la formation.

Ces frais couvrent le travail déjà réalisé, le temps consacré à la préparation et les frais engagés par l'Organisme.

Report de formation :

Toute demande de report doit être acceptée par LS Évènement selon les disponibilités. Des frais complémentaires peuvent s'appliquer pour couvrir les frais engagés et non remboursables (ex : hébergement, déplacements).

Subrogation / tiers payeur :

En cas d'annulation ou de report avec tiers financeur (OPCO, entreprise, autre), le client reste responsable du paiement intégral, même si le financement est refusé.

12. Abandon

En cas d'abandon en cours de formation :

- la totalité de la formation reste due,
- sauf cas de force majeure dûment justifié.



CONDITIONS GENERALES DE VENTE LS ÉVÈNEMENT – Pôle Formation

Version 1 jan-2026

13. Propriété intellectuelle

Les supports remis restent la propriété de LS Évènement.
Toute reproduction ou diffusion sans autorisation est interdite.

14. Confidentialité

Les échanges réalisés durant les formations sont strictement confidentiels, conformément au cadre posé dans le livret d'accueil.

15. Protection des données (RGPD)

Les données collectées sont utilisées uniquement dans le cadre de la formation et conservées conformément à la réglementation.

Chaque participant dispose d'un droit :

- d'accès,
- de rectification,
- de suppression.

Contact : formation@ls.events

16. Réclamations

Toute réclamation peut être adressée :

- par mail : formation@ls.events
- ou par courrier.

Une réponse est apportée sous 10 jours ouvrés selon une procédure formalisée.

17. Responsabilité

LS Évènement est tenu à une obligation de moyens.

Sa responsabilité ne pourra être engagée en cas de :

- mauvaise utilisation des acquis,
- absence du participant,
- non-respect des consignes,
- interruptions ou incidents techniques hors de son contrôle.

18. Litiges

En cas de litige :

- une solution amiable sera recherchée en priorité,
- à défaut, les tribunaux compétents seront ceux du ressort du siège de LS Évènement.